DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de BRECH

Lotissement : 8 lots

Lotissement "Ar Goh Penher"

Permis d'Aménager n° PA 056 023 21 T 0003 en date du 20/07/2021

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

NOTA:

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
- Il est obligatoire pour chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.
- Les branchements et réseaux divers indiqués sur le plan ont une position indicative et feront l'objet de plans de recolement après travaux.

LOT N°: 4

Superficie provisoire : 364 m²
(en attente du bornage)

Réf. Cadastrale provisoire : Section ZI n° 444p

Surface plancher maximale provisoire : 300 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet:

NICOLAS Associés
Géomètres-Experts - Bureau d'études
Immeuble Océania - Porte Océane 2
Rue du Danemark - Brech BP 333
56403 AURAY Cédex
Tél. 02 97 24 12 37 - Fax 02 97 56 22 25

Plan de situation (sans échelle)

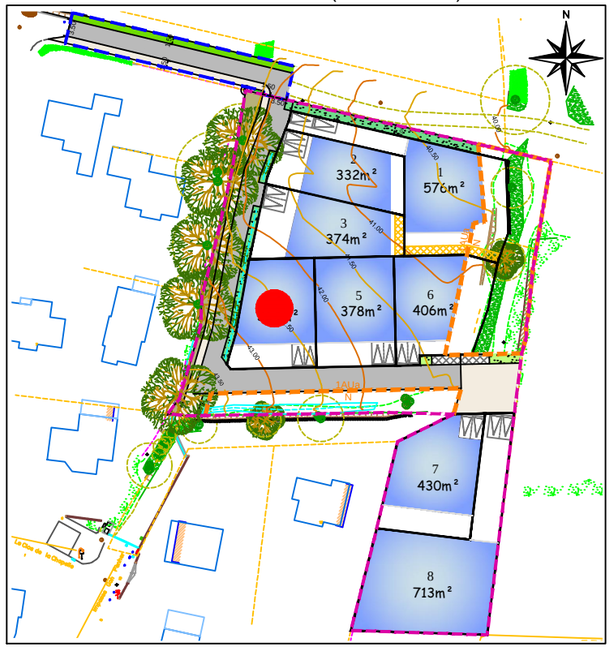

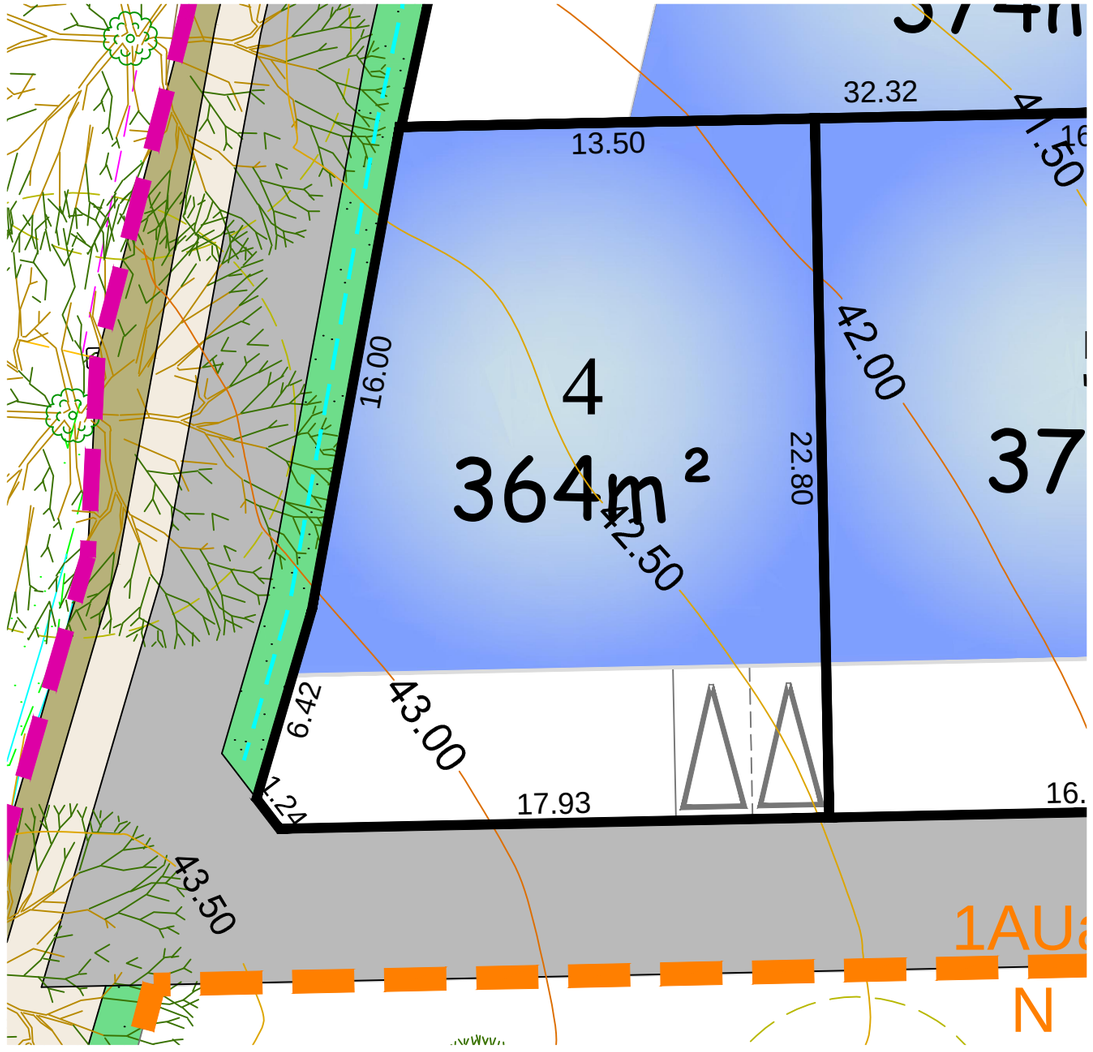

Légende du plan de composition

- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- LIMITE DE ZONE AU PLU
- DOMAINE PUBLIC (Accès existant réaménagé par la commune)
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS LIBRES
- ACCES IMPOSE (2 places de stationnements privatives en dehors du garage)
- EMPLACEMENT DE PRESENTATION DES CONTENEURS A ORDURES MENAGERES
- VOIRIE PARTAGEE
- STATIONNEMENT (perméable)
- SERVITUDE DE PASSAGE POUR RESEAUX EU
- TALUS EXISTANT CONSERVE SUR ESPACE COMMUN
- PLACETTE
- ESPACE PAYSAGER
- NOUE PLANTEE
- ARBRE REMARQUABLE (chêne) à conserver
- ARBRE EXISTANT à conserver
- -15.00- COTATION LOTS
- –5.00– COTATION ZONE CONSTRUCTIBLE
- 1 425m² NUMERO DE LOT ET SUPERFICIE PROVISOIRE
- 6.00 COTATION VOIRIE

Les superficies et les cotes ne seront définitives qu'après bornage

NICOLAS associés
SELARL NICOLAS ASSOCIÉS
Géomètres-Experts • Urbaniste diplômé
AGENCE D'AURAY
Immeuble Océania-Porte Océane 2
23, rue du Danemark • BRECH - 56400 AURAY
Tél. : 02 97 24 12 37 • Fax : 02 97 56 22 25
Email : auray@sarlnicolas.fr
WWW.NICOLAS-ASSOCIES.COM

PÉRION Réalisations
6 rue de Thessalie - BP 4439
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX
Tél : 02.28.01.28.30
www.perion-realisations.com

ECHELLE 1 /200

Dressé le 30/08/2021

Référence : A20-467